Août 2013 - N°13

www.cdc-iledenoirmoutier.com

îleActu

ÎledeNoirmoutier

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier : Barbâtre - L'Épine - La Guérinière - Noirmoutier en l'île

Office de Tourisme : saison 2013

Un été au service du territoire

Pages 4 à 5

HABITAT

Financer ses travaux avec l'OPAH

page 8

TRAVAUX

Hôtel Jacobsen

Restauration du patrimoine insulaire

page 9

TRANSPORTS

Reprise du Transport A la Demande (TAD)

page 10

ASSOS

Le guide 2013-2015 est sorti !

L'agenda de la rentrée

page 11

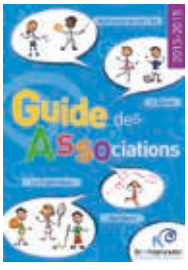

DOSSIER : Plan de Prévention des Risques Littoraux

P. 6 et 7

ACTU EN IMAGES

Salon du Livre : succès de l'édition place d'armes

La cinquième édition du Salon du Livre de Mer s'est offert un parrain de renom : **Patrick Poivre d'Arvor**. En visite sur l'île durant trois jours, il a ainsi pu dédicacer son dernier roman et animer une conférence au Centre Culturel Les Salorges. Ce sont également une centaine d'auteurs qui ont présenté leurs ouvrages pour le plus grand plaisir des **8 000 visiteurs de passage sur le salon.** Un véritable succès qui donne à nouveau **rendez-vous en juin 2015.**

Un pique-nique aux allures de "Belle Époque"

Afin de rendre **hommage à Renoir,** près de deux cents personnes se sont rassemblées sur la **plage des Dames** le dimanche 7 juillet 2013 pour un pique-nique atypique en costume d'époque 1900.

Bon anniversaire Martroger !

A l'occasion des **80 ans du Martroger**, treize vieux gréements, dont quatre monuments historiques et trois "tour du mondistes", sont venus célébrer l'événement. Le public a eu le plaisir de pouvoir visiter les bateaux et découvrir un milieu parfois méconnu. La soirée s'est achevée en musique autour de la "sardinade".

© Alain BARRÉ

Lissac Classic Noirmoutier : régates pour tous !

Début août, les spectateurs ont eu le plaisir d'assister à la très belle régate « **Lissac Classic Noirmoutier** » et de participer aux animations proposées. Le week end s'est achevé par un grand concert du groupe **Sinsemilia**, auquel ont assisté plus de 4 000 personnes.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Wings of Freedom, B17 : le vol de la liberté

Dimanche 30 juin 2013, la commune de La Guérinière a accueilli une manifestation tout à fait unique, organisée par **Noirmoutier Véhicules Anciens et le Comité de Jumelage.** Des milliersde personnes se sont déplacées pour assister au survol du B17.

L'Épine en fête au Salon du Livre et des Arts

Ce désormais célèbre salon est **un des temps forts de l'été** sur l'île de Noirmoutier. Les causeries épinerines de Colette Devineau et Aurélie Vidal ont enchanté le public. Le rendez-vous est incontournable !

Treizième Challenge voile interscolaire

Avec toujours autant de plaisir, les enfants des écoles de Noirmoutier et de L'Épine se sont retrouvés pour la treizième année consécutive. La bonne humeur régnait pour décrocher le fameux trophée. **Le 2 juillet 2013 aura sacré l'école Richer vainqueur.** Bravo à tous les enfants !

20 ans de Déferlante à Barbâtre !

L'expo photo de la « Déferlante » a retracé durant tout l'été les événements marquants des vingt dernières années du festival. Chaque année, Barbâtre accueille une dizaine de manifestations au printemps et en été, grâce à la participation très active d'une équipe de bénévoles dévoués. **L'édition 2014 sera présidée par la ville de Noirmoutier** qui accueillera le spectacle d'ouverture.

INFO

Retrouvez toute l'actualité sur Facebook, Twitter et le blog PPRL : **http://iledenoirmoutier.org/protectionfacealamer**
Inscrivez vous à la newsletter sur **www.cdc-iledenoirmoutier.com** ou commandez l'île actu par voie postale (1.50 € / numéro)

Noël FAUCHER,

Président de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

La qualité et la spécificité de notre île reposent sur l'équilibre entre nos activités permanentes et nos activités saisonnières, entre les résidences principales et les résidences secondaires, entre les espaces naturels, les espaces dédiés à l'activité et les espaces destinés au bâti.

L'action de la Communauté de Communes est toute entière bâtie sur cette exigence d'une île préservée, où chacun trouve pleinement sa place, dans le respect du fragile équilibre qui constitue notre identité.

L'action très forte engagée au service de l'économie porte aujourd'hui ses fruits, avec de nombreuses créations d'entreprise encouragées et accompagnées financièrement. Cette aide, exclusivement réservée aux activités à l'année, permet de voir notre canton globalement mieux résister au chômage que les autres cantons littoraux. La politique très forte conduite - à partir d'une évolution du rôle de l'Office du Tourisme tourné davantage vers l'entreprise - permet aussi de voir l'île créatrice d'emplois touristiques.

Cette action économique directe est complétée par une politique déterminée au service du logement et de l'habitat à l'année, à travers, entre autres, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ; avec, parmi les objectifs affichés de cette action, la mise à disposition de logements en vue de la résidence principale, à des loyers abordables à l'année.

Cette préservation et ce développement de notre économie et de notre tissu urbain à l'année s'accompagnent d'une action responsable en matière d'environnement, parce que cela constitue le socle d'une île préservée et active, d'une île en développement mais farouchement attachée à son cadre et à sa qualité de vie.

Cette richesse implique une politique de protection indispensable à sa préservation. Les actions de prévention et de sensibilisation menées dans les marais, les dunes, les polders, nos missions de collecte et de valorisation des déchets, d'assainissement s'intègrent à cet impératif de préservation actif et durable.

C'est dans cet esprit que la Communauté de Communes est engagée, depuis 2008, pour porter une vision réaliste, responsable et durable du futur Plan de Prévention des Risques Littoraux que prépare l'Etat. C'est dans cet esprit que nous bâtissons le Plan d'Action et de Prévention des Inondations qui, en 2013, se traduit par plus de 2,6 millions d'€ de travaux.

TOURISME AU COEUR DE LA SAISON

Office de Tourisme : la révolution numérique au service de tous

Pour la saison estivale 2013, l'Office de Tourisme de l'île de Noirmoutier a misé sur les outils numériques afin de répondre aux attentes de la clientèle et des professionnels.

Dans les Offices, un accueil « humain » qui utilise la technologie

L'accueil reste une des missions principales des Offices de Tourisme. Mais il faut s'adapter aux demandes et aux habitudes des touristes. Les tablettes qui viennent d'être installées à l'Office de Tourisme remplissent ces missions.

Sur des **bornes équipées d'une tablette,** les visiteurs peuvent consulter en « libre-accès » le site Internet de l'Office de Tourisme : agenda, activités, commerces, hôtels, restaurants, hébergement ... toutes ces informations y sont accessibles très facilement. Les conseillères en séjour, en période de forte affluence, vont à la rencontre des visiteurs, pour les renseigner, avec leurs tablettes, plutôt que de créer une file d'attente derrière le bureau d'accueil. Une borne est également à disposition du public au Musée des Arts et des Traditions de La Guérinière.

Dans la nouvelle borne installée à l'Office de Tourisme de Noirmoutier, un IPad connecté au site web optimisé pour les supports mobiles.

www.ile-noirmoutier.com, la porte d'entrée de l'île

Pour **Pascal May, Directeur par interim de l'Office du Tourisme,** c'est une véritable stratégie numérique qui se met en place. *« Auparavant, nos partenaires associaient l'Office de Tourisme aux brochures réalisées chaque année. C'est en train de changer. Notre site Internet s'est affirmé comme le vecteur de promotion incontournable pour nos prestataires d'hébergements. Nous basculons progressivement nos moyens financiers sur les outils numériques : référencement payant, développement web, création de contenus photo et vidéo. Nous devons également maintenir nos outils traditionnels comme l'accueil dans les offices ou les éditions papier ».*

Noirmoutier sur votre mobile !

Lancée en 2012, **l'application Noirmoutier Tour** a fait peau neuve avec un design plus moderne, et de nouvelles fonctionnalités très utiles, comme les itinéraires de randonnée pédestre, qui y sont géolocalisés, avec leurs points d'intérêt. L'application séduit de plus en plus les mobinautes, qui apprécient la possibilité de poster des avis ou des photos sur les hôtels et restaurants. En 2013, le nombre de téléchargements s'est accru de manière exponentielle : on est ainsi passé de 237 téléchargements mensuels en juin 2012 à 433 en juin 2013 (+ 82 %)!

"Ma plus belle bêtise" le grand jeu de l'été

Un jeu-concours familial à l'occasion du tournage du film des vacances du Petit Nicolas.

Tout l'été, les animateurs du jeu « **Ma plus belle bêtise** » ont sillonné l'île de Noirmoutier pour diffuser les Carnets de Bêtises. Le concept du jeu était simple : racontez ou dessinez votre plus belle bêtise et tentez de gagner un week-end exceptionnel sur l'île de Noirmoutier. L'opération se déroulait **à la fois dans l'île et sur les réseaux sociaux,** via une application Facebook et s'adressait aussi bien aux visiteurs qu'aux habitants à l'année. Le jeu était notamment diffusé dans les centres de loisirs.
L'objectif à travers cette opération : animer le territoire pendant la saison estivale, **conforter le positionnement familial de la destination** en proposant une activité à destination des enfants et mettre en valeur nos professionnels partenaires.
Le tirage au sort et la remise des prix du jury auront lieu le vendredi 13 septembre.

A noter

Petits-déjeuners entreprises : le web au coeur des préoccupations

Le Service "île de projets" a lancé ce cycle de petits-déjeuners d'entreprises au printemps. Le thème de la dernière rencontre était la gestion des avis et de la réputation sur Internet, avec une présentation très complète et documentée du cabinet spécialisé Filteris.
Prochaine date à retenir pour les professionnels du tourisme : le jeudi 24 octobre, 8h30, à la Communauté de Communes. Au menu du petit-déjeuner : la **stratégie de fidélisation de la clientèle.**

Chasse au Trésor

C'était l'autre animation de la saison touristique. Avec deux parcours, l'un pour les «explorateurs » et l'autre destiné aux plus jeunes, et quatre séjours à gagner, la chasse au trésor a une fois de plus séduit les familles. **Le tirage au sort aura lieu le 18 septembre.** Il est possible de jouer toute l'année, sans lot à gagner, aux trois éditions de la chasse au trésor. **Les carnets de jeu sont disponibles dans les Offices de Tourisme.** Un bon moyen de (re) découvrir l'île de Noirmoutier.

Assises du Tourisme

Rendez-vous est pris pour le 16 octobre ! Les Assises du Tourisme se dérouleront aux Salorges. Elles seront l'occasion pour les professionnels du tourisme de se retrouver, faire le bilan de la saison et le point sur les actions de l'Office du Tourisme. **La stratégie touristique sera présentée au public.**

Partenariat

L'Office du Tourisme prépare déjà la saison 2014 ! Si vous souhaitez être partenaire pour la prochaine saison, figurer sur le site Internet et dans les brochures, **contactez l'Office du Tourisme : tourisme@iledenoirmoutier.org.**

Les mains en or de Francis Fortin

Voilier de métier depuis dix-neuf ans, **Francis Fortin** décide un jour d'utiliser une voile de bateau pour se fabriquer un sac : l'objet est tellement original qu'il est bientôt assailli de demandes : c'est l'aventure qui commence ! Pour son travail, Francis a été récompensé de la « main d'or » décernée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vendée. Les sacs, entièrement artisanaux, sont en vente à la galerie Seiller.

Atelier 14 imp. de l'Atlantique à L'Épine, **www.sac-voile-noirmoutier.com**

Ile de Noirmoutier Initiative : 25 000 € de prêts au service de l'entreprise

- **Joël et Valérie Michel** ont repris la boucherie à La Guérinière
- **Jérémy Cabanas** vient de créer son entreprise de peinture à La Guérinière.
- **Lydie Piveteau** propose à L'Atelier des prestations de couture, retouche et pressing écologique, à Noirmoutier.
- Chef d'entreprise à 19 ans ! C'est le cas pour **David Pénisson** qui vient d'acquérir "Exocet", un palangrier de 12 mètres.

Les prêts d'honneur d'île de Noirmoutier Initiative sont attribués par un comité local de l'association Initiative Vendée Centre Océan. Équivalents à l'apport personnel, ils peuvent atteindre jusqu'à 23 000 €.

Renseignements au 02 51 35 23 55

PPRL : la voix des élus entendue

Le Préfet de la Vendée avait convoqué le 8 juillet dernier le comité de pilotage du Plan de Prévention des Risques Littoraux. Il a annoncé officiellement qu'un nouveau projet serait élaboré.

Près d'un an de négociations avec l'État

Après la publication en octobre dernier du projet de PPRL, la Communauté de Communes avait pointé du doigt les incohérences du modèle réalisé par l'État, par rapport à la connaissance et l'expérience locale en matière de risque. Une nouvelle modélisation avait été réalisée en urgence par la collectivité. **Sur les mêmes bases que l'étude de l'État, les résultats étaient différents !**

Les divergences profondes entre les deux modèles ont été analysés au plus haut niveau. C'est le Centre d'Études Techniques Maritime et Fluvial, le CETMEF, qui a comparé le modèle de l'État et celui de la Communauté de Communes. **Conclusion : le travail réalisé par le cabinet d'études mandaté par l'État comprend des inexactitudes,** par exemple au niveau de la prise en compte de la topographie, du rôle des marais ou encore des paramètres de calcul.

Les marais de l'île de Noirmoutier sont un élément à prendre en compte dans le calcul du risque d'inondation : ils freinent en effet la progression de l'eau sur les terres et captent une partie du volume.

Un nouveau calendrier pour le PPRL

Le Préfet a donc décidé de reprendre complètement le travail de modélisation. Un nouvel appel d'offres va être lancé pour recruter un cabinet d'études et une nouvelle modélisation va être réalisée. Le PPRL, qui devait être approuvé en janvier 2014, sera **repoussé d'un an et demi.**

« *Les élus ont demandé dès mars 2010, au lendemain de la tempête Xynthia,* ***qu'un PPRL réaliste et responsable*** *soit adopté sur l'île de Noirmoutier,* rappelle Clément Rataud, Directeur du Service "environnement". *C'est un outil contraignant mais nécessaire pour nous protéger et financer nos travaux sur les digues. Nous sommes en lien étroit avec les services de l'État, pour faire avancer au plus vite l'élaboration du PPRL. Fin juillet, une réunion s'est tenue à Paris avec la Directrice Générale de la Prévention des Risques du ministère de l'Ecologie, à la demande du Président de la Communauté de Communes. Notre expertise est reconnue. On a notamment obtenu que le PPRL soit revu dès que les travaux prévus au PAPI seront réalisés. Pour nous c'est important. Cela signifie que l'amélioration de notre niveau de protection va être prise en compte* ».

Pour les permis, des instructions au cas par cas

Concrètement, le travail de modélisation sert de base à la carte du PPRL, en définissant les zones potentiellement inondables. De cette carte d'aléa représentant une submersion découle une carte réglementaire (zonages rouges / bleus /blancs) qui sera utilisée lors de l'instruction des permis de construire. Une fois le PPRL adopté, les habitations situées en zone rouge avec obligation de réaliser des travaux de réduction du risque (par exemple la construction d'un étage-refuge), pourront bénéficier de subventions.

Pour le moment, les permis de construire sont instruits par les services de l'État à partir de la carte actuelle, mais les cas spécifiques sont **revus au cas par cas** en comparaison avec la carte de la Communauté de Communes.

Il est recommandé de se renseigner auprès des services urbanisme des mairies avant de déposer un permis de construire afin de savoir si les deux cartes apportent des réponses différentes.

Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) : 2.6 M d'€ en 2013

Déjà 1M d'€ de travaux effectués !

Pointe de la Loire / Eloux
Les travaux d'urgence se sont succédé sur ce secteur fortement touché par l'érosion. Après le prolongement du perré à la Pointe de la Loire, il a fallu reprendre le perré situé devant les Quatre Vents. **Au total, 295 000 € HT de travaux réalisés sur cette portion.**

Étier des Coëfs
Les berges de l'étier des Coëfs ont été **rehaussées dès le mois de février** pour un montant de 212 000 € HT. Le niveau est de 4,20m NGF pour ces digues qui ne sont pas situées directement en front de mer.

Perrés de La Guérinière
La **troisième tranche de travaux s'est achevée en juin**. Montant de l'opération : 380 000 € HT. Le perré situé au niveau de la cale de la rampe est désormais sécurisé. Le renforcement s'est effectué par l'intérieur grâce à une technique d'injection de béton. Le pied du perré a, quant à lui, été prolongé en profondeur afin que le sable situé en arrière soit maintenu.

100 000 € de travaux divers
Le Service "mer" de la Communauté de Communes est intervenu sur de nombreux sites de l'île.
A noter par exemple la réfection de la cale de l'Hommée ou la remise en état des accès aux plages...

Les chantiers de la rentrée

4 km de digues à Barbâtre
L'opération qui concerne les digues du Sud de la commune est en cours d'instruction au niveau des services de l'État. La collectivité s'est attachée à respecter le caractère historique du site du Gois tout proche ainsi que les sensibilités environnementales de ce secteur. Le coût de ce projet est évalué à 1 760 000 €. Toutes les digues de ce tronçon seront ainsi relevées de 50 à 80 cm ce qui permettra d'**atteindre la cote 5m NGF**, soit 80 cm de plus que la cote atteinte par la tempête Xynthia. **Les travaux s'échelonneront de la fin de l'année 2013 jusqu'à fin 2014.**

Les Éloux : première tranche fin d'année
Les démarches administratives se poursuivent. Les plans pour la mise en place des épis sont réalisés et **les travaux devraient commencer en fin d'année,** dès que les autorisations auront été fournies par les services de l'État. La première tranche concerne le secteur compris **entre la Pointe de la Loire et les Éloux.**

La digue du Bouclard prioritaire
L'étude de dangers a révélé la faiblesse de cette digue située à La Guérinière. Les travaux seront donc avancés et se dérouleront dès 2013 pour un **confortement et une rehausse à la cote +5M NGF.** Montant de l'opération : 180 000 € HT.

A Barbâtre, les travaux vont porter sur les digues de Grande Rouche, La Plaine, La Casie, Les Mattes et Sébastopol, soit 4 km en tout.

Sécurisation des trois étiers et de l'avant-port de Noirmoutier en l'île
On devrait connaître **dès octobre les résultats de l'étude** en cours qui permettront de choisir la solution la plus adaptée d'un point de vue technique et financier pour sécuriser cette partie de l'île. Les étiers et le port de Noirmoutier apparaissent selon les modélisations comme particulièrement sensibles aux entrées d'eau en cas de tempête majeure.

Mieux connaître nos digues

L'intercommunalité vient de réaliser **une étude de dangers sur l'ensemble des digues classées au titre de la sécurité civile**. Les digues du Devin, de Jacobsen, de la façade Est de l'île ainsi que les perrés de La Guérinière ont été classés par le Préfet en 2011. Ce classement implique une attention particulière et la réalisation d'une « étude de dangers ». C'est désormais chose faite : relevé topographique, reconnaissances géotechniques ont été réalisés par les bureaux d'études Véritas / Arcadis pour un montant de 175 000 € HT subventionné à 70%. **Ces nouvelles connaissances sur les digues vont être très utiles dans la conception des travaux prévus au PAPI.** L'État impose à la collectivité de renouveler cette étude tous les dix ans.

HABITAT

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat les premiers projets financés

Une maison rénovée, des économies réalisées

Cela fait à peine un an que la Communauté de Communes a lancé l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), et déjà, une quinzaine de dossiers a pu être instruite. Parmi eux, Sophie Jardin, à Noirmoutier, revient sur son expérience.

« Installée à Noirmoutier depuis neuf ans, j'avais le projet d'y acheter ma première maison. J'ai trouvé une habitation datant des années 70, une résidence secondaire.
Il y avait donc de nombreux travaux à faire, surtout pour y vivre l'hiver. Un entrepreneur m'a parlé des aides qu'on pouvait solliciter pour les travaux. Tout s'est alors fait très rapidement. ***Avec le recul, je réalise que, sans le soutien financier de l'OPAH, je n'aurais pas pu réaliser tous les travaux nécessaires,*** *et la maison n'aurait pas été isolée convenablement pour cet hiver... Aujourd'hui, après ces travaux, on a enfin emménagé dans une habitation saine et confortable. Je songe même à un agrandissement dans le futur ! »*

Pour Philippe Poulain, animateur de l'OPAH, le cas de Sophie Jardin est représentatif des aides dont peuvent bénéficier les propriétaires occupants. Le coup de pouce financier permet de réaliser des travaux un peu plus importants. Mme Jardin a pu ainsi réaliser des travaux d'isolation, installer une VMC hygro-réglable, refaire l'installation électrique, changer un poêle à bois, installer le chauffage électrique et des menuiseries double vitrage.

En réalisant environ 50% d'économies d'énergie, elle a cumulé les financements de l'OPAH et des aides régionales.
Ces subventions ont représenté en tout plus de 60 % du montant total des travaux.

AVANT / APRÈS

Financer ses travaux avec l'OPAH : mode d'emploi

L'OPAH, ou Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est un dispositif mis en place par la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Général de la Vendée et l'État. L'opération va durer trois ans et devrait permettre de **financer la réhabilitation d'une centaine de logements insalubres et dégradés et permettre de réaliser des économies d'énergie .**

L'opération s'adresse aussi bien aux propriétaires d'une résidence principale qu'aux bailleurs. Selon les cas, les subventions peuvent atteindre **jusqu'à 70% du montant des travaux.**

Vous voulez réaliser des travaux d'isolation, de mise aux normes "handicap" ? Rénover une vieille maison pour la louer ?

Contactez Habitat et Développement au 02 51 36 82 63.

Rendez-vous aux **permanences mensuelles** le 2ème et le 4ème mardi du mois à la Communauté de Communes.

En bref : les conditions pour bénéficier de l'OPAH

- Être propriétaire d'un logement qui date de plus de quinze ans
- Réaliser au moins 1 500 € de travaux avec des professionnels
- Propriétaire occupant : occuper son logement au titre de la résidence principale
- Propriétaire bailleur : s'engager à louer le logement pour 9 ans avec un loyer plafonné.

Hébergement des travailleurs saisonniers : La Communauté de Communes cherche des propriétaires intéressés

La Communauté de Communes souhaite financer la création de logements locatifs pour les travailleurs saisonniers, en réhabilitant des logements anciens, vacants ou sous-occupés. L'objectif est de **permettre aux employeurs de l'île de loger le personnel saisonnier** qui vient parfois de loin pour les profils les plus qualifiés. Cette opération pilote n'est pas prise en charge financièrement par l'État. C'est la Communauté de Communes qui la financera intégralement, à hauteur d'au moins 5 000 € par projet. **Employeur, propriétaire intéressé ? Contactez la Communauté de Communes au 02 51 35 89 89.**

Jacobsen

Hôtel Jacobsen : restaurer le patrimoine insulaire

Les travaux reprennent le 9 septembre dans l'Hôtel Jacobsen après l'interruption estivale.

Les fondations ont été consolidées par des injections de résine et la mise en place de pieux hydrauliques. A l'automne, le chantier portera sur la restauration de la façade extérieure et de la toiture.

Les entreprises qui travaillent sur le chantier ont pour mission de préserver le caractère historique du bâtiment classé monument historique. Les parquets, menuiseries, pierres de taille sont conservés et restaurés. Les papiers-peints d'époque, dont les plus anciens dateraient de 1760-1770, vont être soigneusement déposés pour être protégés.

Lancement d'une souscription

Il est désormais possible de faire un don pour la restauration de l'Hôtel Jacobsen. La Communauté de Communes vient de lancer une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Elle devrait contribuer à financer 5% des travaux de maçonnerie et de pierre de taille. Les donateurs peuvent faire des économies d'impôt : 66% des dons (60% pour les entreprises) peuvent ensuite être déductibles des impôts.

Renseignements au Service culturel de la Communauté de Communes : 02 51 35 89 89.

Florence Delnef, restauratrice, explique que plusieurs couches de papiers-peints sont parfois superposées.

L'architecte du patrimoine, Stéphane Barbotin, (à droite), suit la restauration des parquets et des menuiseries, en chêne d'époque, avec les artisans ébénistes de l'entreprise Boton.

Une réunion de chantier avec l'entreprise insulaire Robert Fouasson, qui réalise les travaux de maçonnerie, plâtrerie, pierre de taille et carrelage.

BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Marais protégés, île préservée

A l'initiative de la Communauté de Communes et en concertation avec les sauniers insulaires, **neuf panneaux ont été remis en état** aux grandes entrées des marais. Leur but ? **Sensibiliser la population** piétonne et cycliste aux bonnes pratiques à adopter afin de protéger la faune et la flore mais aussi l'outil de travail des sauniers.

Sur un ton positif, on incite à rester sur les chemins, tenir les animaux en laisse... "regarder et écouter", et préserver le calme des lieux !

Assainissement : 1,86 km de réseaux réhabilités à l'automne

Des travaux sont prévus sur les trois communes de l'île dès le mois de septembre :

- à Noirmoutier, rue Pierre Monnier, de la Frelette, de la Madeleine et du Grand Chemin, 720 mètres de réseaux sont concernés.
- à L'Épine, les rues Commard de Puy-Lorson, de la Bounière et de Lattre de Tassigny, soit près de 680 mètres de réseaux vont être chemisés.
- à La Guérinière, les tronçons réhabilités se situent rue des Eloux et rue de la Noure pour 465 mètres.

Au total, le Service "assainissement" réalisera 600 000 € HT de travaux d'ici à la fin de l'année.

Le Transport A la Demande (TAD) désormais à l'année pour les personnes à mobilité réduite

L'intercommunalité a décidé de renforcer son soutien financier à ce service plébiscité par la population. Trois ans après son lancement, une grande enquête de satisfaction sur le Transport A la Demande (TAD) a été menée auprès des utilisateurs du service. 135 usagers ont participé à cette enquête, qui a révélé une forte demande du maintien du service et une entière satisfaction des usagers (98 % de satisfaction !).

Un budget en hausse au service de la mobilité

Le TAD permet de soutenir l'activité des commerces des centre-villes et des marchés.

Le nombre d'utilisateurs est en constante augmentation, avec environ 350 trajets effectués chaque mois.
En 2012, le TAD a coûté 64 000 €, et le Conseil Général a apporté à la Communauté de Communes une subvention de 32 000 €. Le Conseil Général de la Vendée a choisi de plafonner à 20 000 € l'aide départementale pour 2013, alors que le coût du service est évalué à 75 000 € ! Malgré ce désengagement financier de la part du Département, l'intercommunalité a décidé de maintenir son action en faveur de cette aide indispensable à la mobilité sur l'île de Noirmoutier.

Le TAD est même renforcé. Pendant l'été 2013, pour la première fois, le service a été maintenu pour les personnes à mobilité réduite, notamment pour se rendre à la gare TER.

TAD en Bref

Horaires
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi pour les jeunes uniquement, et personnes à mobilité réduite.

Les déplacements : vers les centres-villes, pour des rendez-vous médicaux, des activités sociales et associatives, de l'emploi et insertion.

Contacter la veille une des compagnies de taxi de l'île.

La rentrée du TAD : un service qui sert à tous !

Dès le 1er septembre, le TAD reprend ses habitudes. Le service s'adresse également aux jeunes de plus en plus nombreux à utiliser le service pour se rendre à une activité culturelle ou sportive, notamment le mercredi ou le samedi. Les parents doivent tout d'abord passer inscrire leurs enfants à la Communauté de Communes.

Avec en moyenne 140 utilisateurs depuis le début de l'année, pour environ 300 trajets mensuels, le TAD représente une véritable autonomie pour un public âgé ou à mobilité réduite. L'enquête a révélé que toutes les communes profitent pleinement du service, notamment Barbâtre (33% des usagers). Noirmoutier ne représente que 34% des usagers, contre 15% pour L'Épine et 17% pour La Guérinière.

La vie associative à l'honneur

Le nouveau guide des associations vient de sortir, alors que la rentrée scolaire met à l'honneur les associations de l'île.

Nombreuses, dynamiques, entreprenantes, les associations de l'île permettent à tous les habitants de pratiquer une activité ou une passion et de maintenir un lien social fort.

La Communauté de Communes vient de publier pour la troisième fois le Guide des Associations. Il est édité pour deux années, 2013-2015, et recense toutes les associations sportives, culturelles, de loisirs et de société qui ont répondu au recensement lancé par l'intercommunalité. Il est ainsi aisé de choisir une activité pour la rentrée ou de devenir bénévole quel que soit son âge !

Dans la nouvelle parution, ce sont environ **130 associations répertoriées** avec près de vingt nouvelles associations, témoins de la dynamique associative locale.

Les centaines de bénévoles et membres des associations de l'île contribuent à l'animation de notre île toute l'année.

Transports scolaires

La reprise s'accompagne de quelques nouveautés.

Pour la rentrée scolaire 2013, le Conseil Général diminue l'aide financière accordée à l'embauche des accompagnateurs scolaires : deux accompagnateurs seront subventionnés sur l'île de Noirmoutier au lieu de sept précédemment. La Communauté de Communes a décidé de maintenir le service avec cinq accompagnateurs qui effectueront des roulements sur les différents circuits. La prise en charge par la collectivité reste la même (157 € par enfant, 10 € restant à la charge des parents).

Horaires et circuits font eux-mêmes l'objet de modifications, d'ores et déjà en ligne sur www.cdc-iledenoirmoutier.com.

Les six cars assurant la desserte quotidienne seront cette année tous équipés de ceintures afin d'assurer la plus complète sécurité des enfants transportés.

7 septembre : Des fourmis dans les baskets

Journée de découverte des associations sportives. Salle omnisport et Sorbets de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

14-15 septembre : Journées du patrimoine

Visites gratuites du Musée du Château de Noirmoutier de 10h à 18h, et du Musée de La Guérinière de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

22 septembre : Forum des Associations

L'Espace Grain de Sel organise le « Forum des Associations », de 10h30 à 18h, Espace Dr Hubert Poignant à Noirmoutier. Les visiteurs pourront de façon ludique et agréable venir découvrir les différentes activités proposées par les nombreuses associations qui y participent.

23 octobre : Forum Bien Vieillir

A l'Espace Dr Hubert Poignant, de 10h à 18h. Découvrir les services existant sur le territoire en direction des seniors. A 14h, spectacle convivial et humoristique de "Louise et Joseph : des questions plein la tête".

25-27 octobre : Éclats de Lire, journées du Livre jeunesse

Au Centre Culturel Les Salorges. Le thème sera "Les couleurs du voyage..." Rencontres avec les auteurs, les dessinateurs et ateliers divers...

"Au lieu de jeter ses pommes un peu flétries, Annette en fait une salade de fruits. En gaspillant moins les aliments, elle économise 100 € par an." Voici la dernière campagne de sensibilisation au tri lancé par Trivalis, le syndicat départemental de traitement des déchets, qui mise sur la valorisation des actions éco-citoyennes.

Trier vos chaises, canapés, et autres meubles usagés !

Depuis le 1er mai 2013, à l'achat d'un nouveau meuble, nous payons une éco-participation. Cette contribution va permettre de collecter et de valoriser le mobilier usagé de la maison ou de la terrasse que nous apportons en déchèterie. Buffet de cuisine, armoire de la chambre ou salon de jardin, dont nous voulons nous débarrasser, vont ainsi connaître une nouvelle vie et permettre de générer quelques recettes liées à la valorisation.

A partir du 1er octobre, à la déchèterie de l'île de Noirmoutier, vous allez découvrir une nouvelle benne, celle du meuble usagé. L'objectif de cette nouvelle filière de tri est de valoriser 80 % du mobilier en 2017 !

NOUVEAU

Moins de déchets dans ma maison !

A Noirmoutier aussi, nous sommes champions du tri !
15 foyers ont joué le jeu de l'opération « foyer-témoin » organisé par la Communauté de Communes. Ils ont adopté trois nouveaux gestes « éco-citoyens » et pesé leurs déchets pendant trois mois. Bilan de l'opération : **l'adoption de trois gestes simples permet de réduire de 20 % le volume de nos déchets**, soit 21 kgs de déchets en moins par an et par habitant.
Parmi les gestes les plus faciles à adopter :
le composteur (à obtenir à la Communauté de Communes), l'autocollant Stop Pub et boire l'eau du robinet.

ÎleActu
ÎledeNoirmoutier

Le journal de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier : Barbâtre - L'Épine - La Guérinière - Noirmoutier en l'île

Dépôt légal. ISSN : 2108-3878

Pour ce journal de la Communauté de Communes, nous utilisons un papier certifié FSC. Ce journal « ÎLE ACTU » est imprimé à 5500 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris les StopPub puisqu'il s'agit de la diffusion d'information publique.

Directeur de la publication : M. Noël FAUCHER. Coordination de la rédaction et de la mise en page : Priscilla LECOMTE – Danièle MARTIN. Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier. Tél. : 02 51 35 89 89 – Fax : 02 51 39 51 04 – E-mail : contact@iledenoirmoutier.org
Crédits photos : service communication / Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier - Michel POTTIER - Mélanie CHAIGNEAU - Pascal BELTRAMI - Jean-Sébastien EVRARD.

Impression : OFFSET 5 - 85150 LA MOTHE ACHARD.